



BANC OFFICIEL D'ÉPREUVE  
DES ARMES ET MUNITIONS

Monsieur PIRLOT  
DIRECTEUR DU BUREAU PERMANENT  
de la C.I.P.  
DEPT. WEAPON SYSTEMS &  
BALLISTICS  
ROYAL MILITARY ACADEMY  
Avenue de la Renaissance, 30  
B-1000 BRUXELLES  
**BELGIQUE**

Saint-Etienne, le 30 Janvier 2008



Objet : Homologations délivrées.  
PR/TC/

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que nous avons délivré les homologations suivantes :

| NOM SOCIETE | ADRESSE                | CALIBRE PRESENTE   | DATE       |
|-------------|------------------------|--|------------|
| NOBEL SPORT | 26140 ANNEYRON         | 12/76 SANS PLOMB   | 28/01/2008 |
| BEDEC       | 60680 GRAND<br>FRESNOY | .270 WSM (lot 0504121736) .<br>22-250 REM (lot 1416161315) | 28/01/2008 |

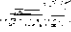

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le  
Directeur, mes salutations distinguées.

**Patrice RENAUDOT**  
Directeur du Banc d'Épreuve.

Société NOBEL SPORT  
ANNEYRON

26140 ST-RAMBERT D'ALBON

St-Etienne, le 28 Janvier 2008

 **HOMOLOGATION DE TYPE**   
**DES MUNITIONS**  
**N° 3 SEPTIMO**

Le Comité Technique du Banc d'Epreuve a décidé, suite à sa réunion, de vous accorder l'homologation pour vos lots de cartouches, calibre :

☞ 12/76 SANS PLOMB

En conséquence, vous pourrez apposer sur les emballages élémentaires de vos munitions, le signe de contrôle du Banc d'Epreuve de St-Etienne.

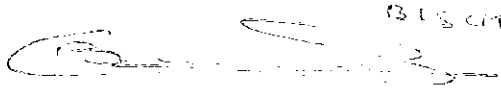
Vous devez faire effectuer vos contrôles de fabrication sur 20 cartouches, pour toute nouvelle fabrication au Banc d'Epreuve de St-Etienne.

Ce signe est une marque de fabrique déposée, propriété du Banc d'Epreuve de St-Etienne, qui peut vous être retirée à tout moment, si l'on constate des anomalies sur vos lots de fabrication ou si vous omettez de respecter les règles établies pour les contrôles de fabrication.

Le Timbre officiel du Banc d'Epreuve : Le Directeur du Banc d'Epreuve :

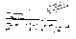



P. P. RENAUDOT

 315 cm

Société BEDEC  
Route de Canly  
60680 GRAND-FRESNOY

St-Etienne, le 28 janvier 2008

**HOMOLOGATION DE TYPE**  
**DES MUNITIONS**  
N° 202 

Le Comité Technique du Banc d'Epreuve a décidé, suite à sa réunion, de vous accorder l'homologation pour vos lots de cartouches, calibre :

- ☛ .270 WSM (lot 0504121736)
- ☛ .22-250 REM (lot 1416161315)

En conséquence, vous pourrez apposer sur les emballages élémentaires de vos munitions, le signe de contrôle du Banc d'Epreuve de St-Etienne.

Vous devez faire effectuer vos contrôles de fabrication sur 20 cartouches tous les ans ou pour toute nouvelle fabrication au Banc d'Epreuve de St-Etienne.

Ce signe est une marque de fabrique déposée, propriété du Banc d'Epreuve de St-Etienne, qui peut vous être retirée à tout moment, si l'on constate des anomalies sur vos lots de fabrication ou si vous omettez de respecter les règles établies pour les contrôles de fabrication.

Le Timbre officiel du Banc d'Epreuve :



Le Directeur du Banc d'Épreuve :

P. RENAUDOT